

Référentiel

de développement durable et de responsabilité
sociétale des établissements d'enseignement,
de recherche et d'innovation.





La loi Grenelle 1 dans son article 55 du 3 août 2009, impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable (dans ses dimensions économique, sociétale et environnementale) sous la dénomination «Plan Vert».

Simple expression au départ, le Plan Vert a pris corps avec l'écriture du canevas du Plan Vert, officialisé le 17 juin 2010, qui intégrait les 9 défis de la Stratégie Nationale Développement Durable 2010-2013 et l'élaboration par la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférence des Présidents d'Universités, le REFEDD, le ministère en charge de l'écologie et leurs parties prenantes, d'un référentiel destiné à la mise en œuvre de ce Plan dans une logique d'amélioration continue.

A compter de 2015 la dénomination d'usage «Plan Vert» disparaît au seul profit de l'acronyme «**DD&RS**» et les Objectifs du Développement Durable (ODD) sont progressivement intégrés au référentiel.

La dernière version présentée ici, nommée **référentiel DD&RS 2021**, a été réalisée avec **le concours des établissements de recherche nationaux** qui ont notamment contribué à la refonte de l'axe recherche et innovation. L'écosystème des établissements de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dispose ainsi d'un outil sectoriel qui permet :

✔ **D'appuyer pédagogiquement**, par des pratiques partagées, la représentation d'une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale dans ses dimensions de questionnement éthique, de complexité, de transversalité à l'organisation fonctionnelle et à la stratégie d'un établissement.

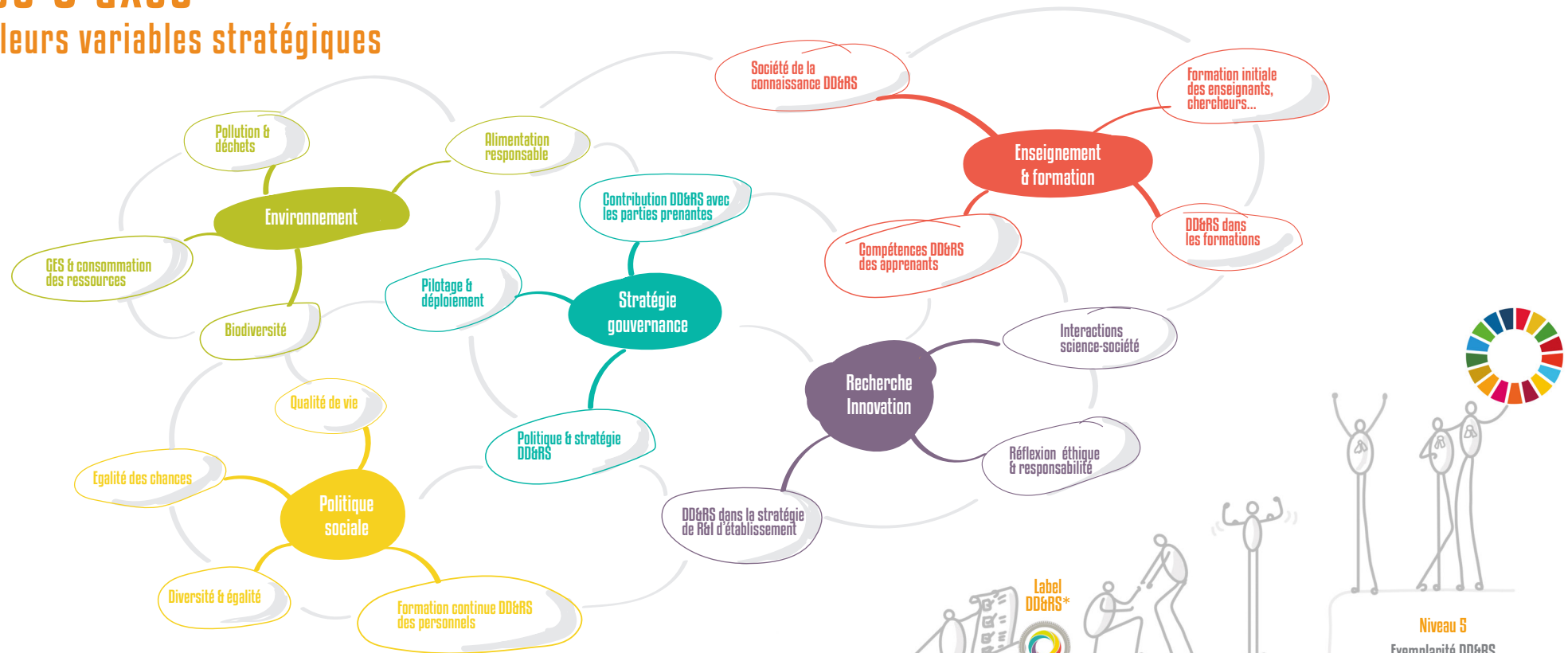
✔ **D'auto-évaluer ses actions** selon une grille, documents et indicateurs à l'appui, établis par la communauté des usagers de l'outil.

✔ **De guider la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue** en cohérence avec les ODD et les grands principes de l'ISO 26000.

✔ **De dialoguer et partager au sein d'une communauté parties prenantes internes** – pour monter en compétences collectives avec les personnels administratifs, d'enseignement et/ou de recherche et les étudiants - et avec des parties prenantes externes – pour établir des ponts avec les organismes d'évaluation, les tutelles ministérielles, les entreprises – afin que les pratiques métiers et les orientations nationales/internationales s'enrichissent mutuellement.

✔ **De s'orienter volontairement** vers une labellisation DD&RS si l'établissement réponds aux critères d'éligibilité du processus.

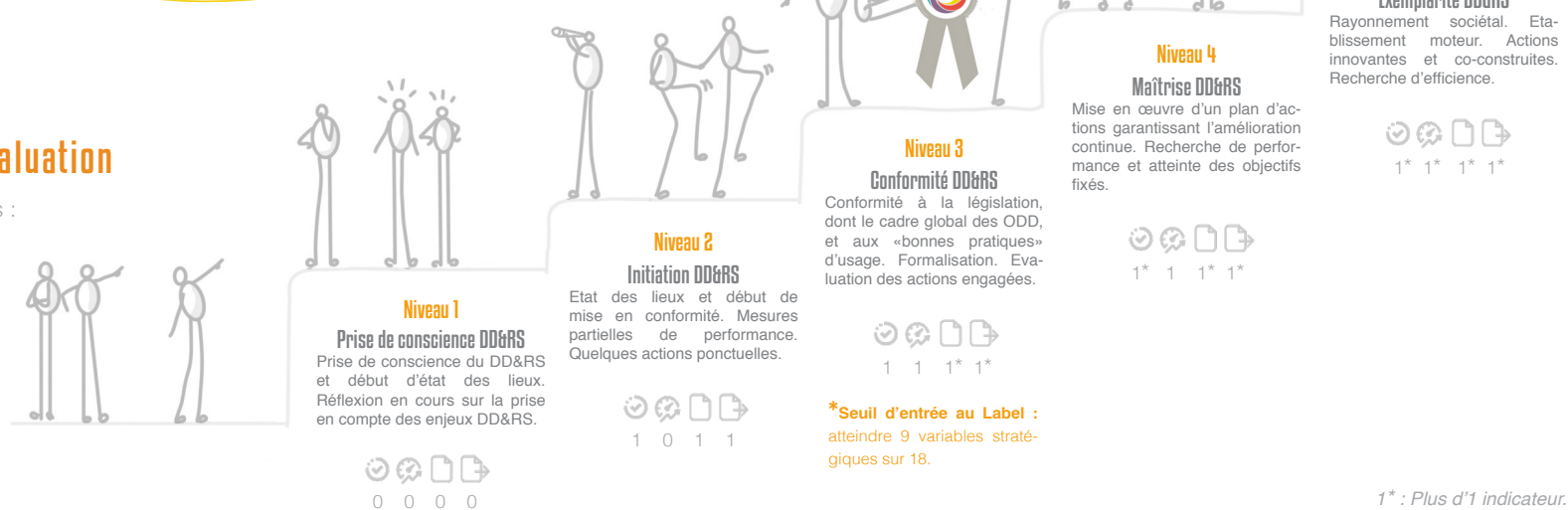
Les 5 axes et leurs variables stratégiques



Les 5 niveaux d'auto-évaluation

Des indicateurs et documents associés :

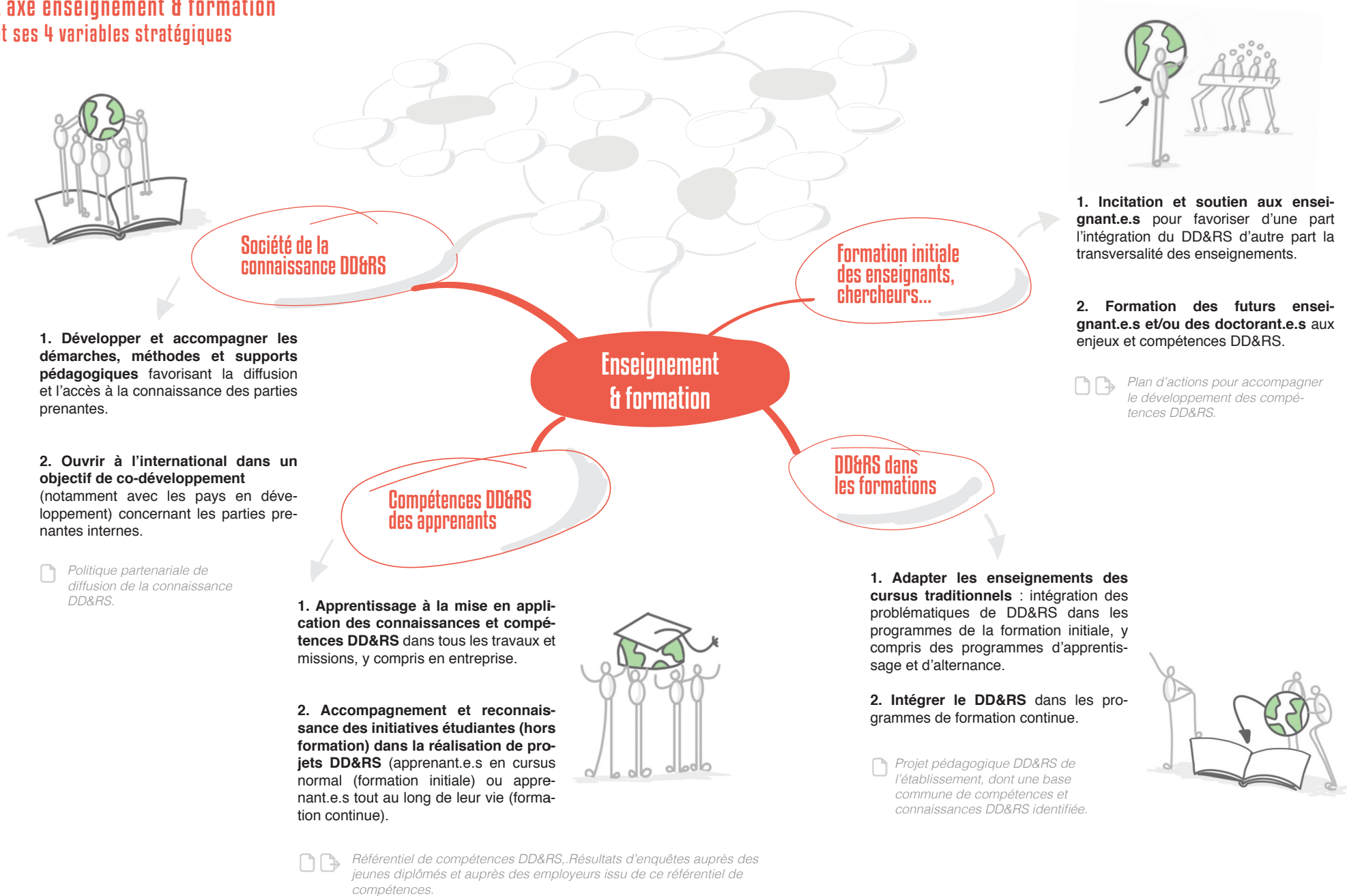
- Indicateur d'état
- Indicateur de performance
- Document
- Document d'action



L'axe R&I
et ses 3 variables
stratégiques



L'axe enseignement & formation et ses 4 variables stratégiques



L'axe stratégie & gouvernance et ses 3 variables stratégiques



1. Affecter des moyens à la conduite du DD&RS.

2. Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS.

Description de la stratégie de déploiement et de pilotage du DD&RS et/ou schéma de pilotage.



Contribution DD&RS avec les parties prenantes

1. Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables.

2. Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour co-construire une société responsable.

3. S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS.

Document des parties prenantes de l'établissement et de leurs actions DD&RS : du simple inventaire à la cartographie de la sphère d'influence.

Pilotage & déploiement

Stratégie gouvernance

Politique & stratégie DD&RS



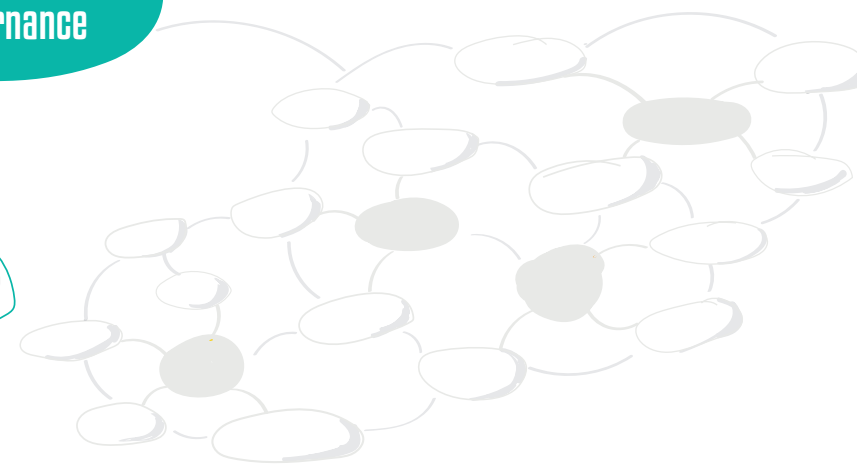
1. Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS.

2. Intégrer la démarche à l'ensemble des services/directions de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles.

3. Mettre en place une politique d'achats responsables.

4. Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes.

Document de présentation de la Politique globale de l'établissement en matière de DD&RS.



L'axe environnement et ses 4 variables stratégiques



1. Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement).

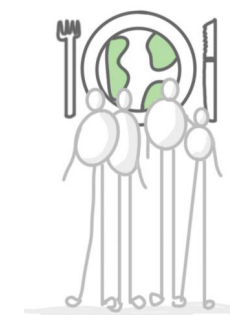
2. Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères.

4. Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.

5. Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique.

3. Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux.


 *Politique de l'établissement dans les domaines de la pollution et des déchets.*

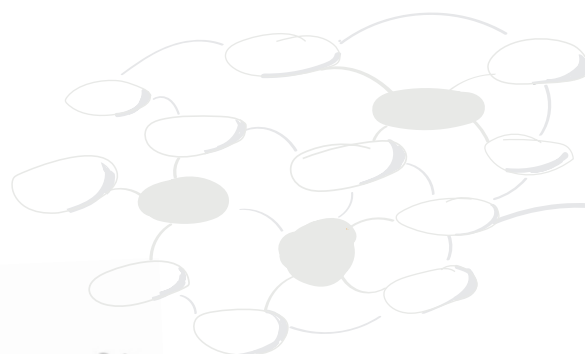


Alimentation responsable

1. Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement).

2. Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement).

 *Politique de l'établissement dans le domaine de l'alimentation responsable incluant une cartographie des parties prenantes du projet «alimentation responsable».*



Pollution & déchets

Environnement

GES & consommation des ressources

1. Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre.

2. Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti.

3. Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs.

4. Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.

5. Réduire et optimiser la consommation d'eau.

 *Document formalisant la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de l'utilisation durable des ressources.*

Biodiversité



1. Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement.

2. Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à **différentes échelles territoriales** (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement.

 *Politique de l'établissement de la biodiversité (Ex: Charte biodiversité et outils associés CGE/CPU).*

L'axe politique sociale et ses 4 variables stratégiques

1. Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils.

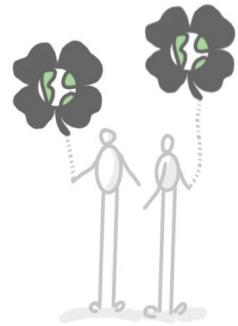
2. Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap.

3. Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s interna-tiona(les)ux.

4. Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s.

5. Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils.

Politique d'égalité des chances, bilan de mise en œuvre des chartes, bilan Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), volets accueil et accompagnement social.



1. Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s).

2. Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement.

3. Mettre en place une politique de qualité de vie au travail.

Plan de Qualité De Vie de l'établissement communiqué, bilan Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) volets sports, culture, prévention et santé».

Egalité des chances

Qualité de vie

Politique sociale

Diversité & égalité

Formation continue DD&RS des personnels



1. Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels.

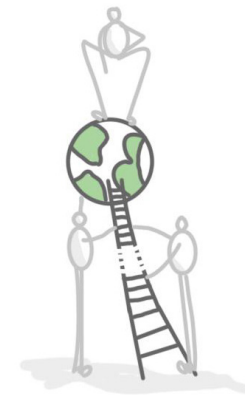
2. Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels.

Politiques diversité et égalité de l'établissement

1. Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support).

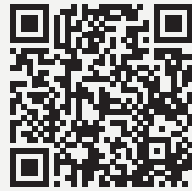
2. « Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche ».

Politique de formation des personnels, dont la GPEC, ou équivalent.



Le référentiel

Evaluation



AUTO-ÉVALUEZ-VOUS
à l'aide du référentiel
DD&RS sur la plateforme
PERSEES.

Téléchargement



TÉLÉCHARGEZ
LE RÉFÉRENTIEL DD&RS
sous son format excel (site
du Ministère de l'ensei-
gnement supérieur, de la re-
cherche et de l'innovation).

Du référentiel au label DD&RS



Seuil d'entrée au label : atteindre
9 variables stratégiques sur 18.

Le label DD&RS est adossé au référentiel
DD&RS. Le dispositif de labellisation est
administré par un opérateur – CIRSES -
qui, via la plateforme PERSEES, donne
aux établissements volontaires, selon des
critères d'éligibilité précis, la possibilité
de présenter un dossier de candidature.

Contacts



Référentiel DD&RS
Céline.leroy@cpu.fr
Gerald.majou@cge.asso

**Autoévaluation sur PERSEES
et labellisation**
contact@cirses.fr

Le référentiel DD&RS est un outil du domaine public
conçu par ses usagers pour ses usagers sous l'égide des institutions suivantes :



Document produit dans le cadre de l'organisation partenariale du colloque
sur la recherche et l'innovation responsables du 15 janvier 2021
avec le soutien des institutions suivantes :



Rejoignez-nous !

